****

**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Quarante-deuxième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU du Gabon**

(Genève, le mardi 24 janvier 2023 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1 min 10 s

Lue par : M. Adama COULIBALY

Merci Monsieur le Président,

Le Mali souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République Gabonaise et salue sa participation au quatrième cycle de l’Examen périodique universel.

Ma délégation félicite le Gouvernement Gabonais pour l’adoption de mesures législatives visant l’amélioration du cadre juridique de protection des droits de l’Homme en général et celui de l’enfant en particulier, à travers notamment la promulgation, en 2019, de la loi portant Code de l’enfant ainsi que la signature, avec le Togo et le Bénin, de deux accords bilatéraux portant sur la lutte contre la traite des enfants.

Nous saluons, en outre, l’adoption en 2021, de la loi portant élimination des violences faites aux femmes tout comme le renforcement du mandat de la Commission Nationale des Droits de l’Homme par l’établissement, en son sein, du Mécanisme national de Prévention de la Torture, ainsi que l’insertion des mécanismes de plainte devant elle et l’adoption de mesures répressives, entre autres.

Dans un esprit constructif, ma délégation recommande au Gabon de :

* Prendre des mesures pour améliorer les conditions de détention des personnes privées de liberté dans les différents centres de détention du pays.

Le Mali souhaite plein succès au Gabon dans la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du présent examen.

**Je vous remercie.**